

A la direction du personnel  
et aux gestionnaires des salaires

La Chaux-de-Fonds, février 2013

## Informations concernant la recapitalisation de prévoyance.ne

Madame, Monsieur,

Suite à la publication du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil, nous vous invitons à prendre connaissance des documents relatifs à la recapitalisation de prévoyance.ne qui se trouvent désormais sur notre site Internet à l'adresse suivante :

[www.prevoyance.ne.ch/documentation/2013-recapitalisation](http://www.prevoyance.ne.ch/documentation/2013-recapitalisation)

Nous vous encourageons en particulier à prendre connaissance de l'annexe 2 du rapport. Il s'agit du Protocole d'accord signé par les représentants des employeurs et des assurés au sein de la Commission de négociations dont les points 6 et 7 sont à relever et pour lesquels nous nous tenons le cas échéant à disposition.

Des séances d'informations aux employeurs sont organisées les 19 et 21 mars prochains. Nous vous invitons à vous y inscrire à l'aide du coupon-réponse annexé. Nous vous donnerons notamment des informations sur les placements, sur la possibilité de demander un prêt à prévoyance.ne pour le financement du montant dû dans le cadre de la recapitalisation, sur les notions de garantie (du découvert et d'un éventuel prêt) ainsi que sur la signature des conventions d'affiliation.

Nous vous informons également que, sous réserve d'une décision que le Conseil d'administration doit encore prendre le 22 février, les assurés âgés de plus de 58 ans seront personnellement informés dans les jours à venir des conséquences de l'introduction des mesures de recapitalisation sur leur propre situation. Nous allons leur faire parvenir un comparatif de leur rente entre le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Les assurés concernés pourront ainsi constater que, grâce aux mesures transitoires prévues, leur situation d'assurance ne se péjore pas entre ces deux dates. Demeure réservée la validation des mesures de recapitalisation par le Grand Conseil dans les mois à venir.

Enfin, une nouvelle version de notre Règlement d'assurance, comprenant les modifications des articles 11, 12, 120 et 122 est également disponible sur notre site Internet qui est régulièrement mis à jour.

En restant volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

**prévoyance.ne**  
(document sans signature)

Annexe : ment.



**prévoyance.ne**

Rue du Pont 23  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Ne concerne que les employeurs affiliés**

.....  
le .....

## **Recapitalisation de prévoyance.ne - Séances d'informations aux employeurs**

Nous vous remercions de cocher les séances auxquelles vous pourriez participer :

- Mardi **19 mars 2013** de 14h00 à 16h00  
Musée International d'Horlogerie (salle Erni)
- Jeudi **21 mars 2013** de 14h00 à 16h00  
Salle du Grand Conseil, Neuchâtel

**Nom d'entité :** .....  
.....  
.....

**Nom du participant :** .....  
**Fonction :** .....

**Nom du participant :** .....  
**Fonction :** .....

**Adresse e-mail pour recevoir la confirmation :** .....

Merci d'adresser votre inscription à la Caisse au format PDF : [info@prevoyance.ne.ch](mailto:info@prevoyance.ne.ch) .

Elles seront prises en considération en fonction de l'ordre d'arrivée.

Une confirmation sera envoyée sur l'adresse e-mail que vous aurez mentionnée.

**Coupon-réponse à nous retourner avant le 13.03.2013**

